



COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFERENCE DU 07 AVRIL 2020

A l'entame de la 4ème semaine de confinement, une nouvelle réunion informelle en audioconférence s'est tenue aujourd'hui à 14 H 15 entre la direction et les OS représentatives au CHS-CT et au CTL.

BILAN SANITAIRE

Le dernier communiqué de la Préfecture de Vaucluse et de l'ARS fait état de 69 personnes testées positives sorties de l'hôpital, 87 personnes encore hospitalisées et 16 décès en hôpital depuis le début de l'épidémie.

Au niveau de la DDFIP 84, le Directeur a indiqué qu'il n'y avait pas de situation déclarée ni préoccupante.

Il en a profité pour rappeler qu'une rubrique permanente spécifique « Espace info-Covid19 » avait été créée sur Ulysse 84 reprenant toutes les infos pratiques et actualités relatives à la crise sanitaire depuis le début du confinement.

SITUATION DES EFFECTIFS (le 7 avril 2020)

- ➔ 121 agents présents dans les services (17,69%)
- ➔ 108 en « télétravail » sous toutes ses formes (15,78%) (104 sur PC portables + 4 à partir du PIGP/Webmail)
- ➔ 418 en ASA « Covid » (61,11%)

soit environ pas tout à fait un tiers des agents affectés sur des missions prioritaires inscrites au PCA.

Il est à noter également la réouverture depuis lundi de la Trésorerie de Vaison qui a pu se faire dans de bonnes conditions.

Une enquête sur un recensement de ressources humaines disponibles a été réalisée auprès de chaque service en vue de constituer un vivier pouvant éventuellement venir en renfort sur des missions prioritaires. Le critère essentiel de cette enquête visait donc à recenser les agents qui n'exercent pas actuellement de missions prioritaires : il en ressort, d'après les retours enregistrés à ce jour, que cela a abouti d'une part, à inclure des agents dans la rotation de leur propre service dans l'exécution de missions prioritaires et d'autre part,

d'avoir un potentiel de 77 agents (actuellement empêchés ou non) provenant essentiellement des services de contrôle ou de direction.

Dans l'idée de cette enquête, il est à noter que des vérificateurs et chefs de brigade apportent déjà actuellement leur soutien sur des questions plus complexes relatives au fonds de solidarité dans le cadre du soutien économique aux entreprises.

L'enquête réalisée par la Direction via les chefs de service sur le volontariat des agents à intégrer les équipes mobilisables si une solution de garde collective de leur enfant était trouvée a soulevé plusieurs interrogations. La garantie tacite de garde dans des conditions de sécurité sanitaire n'a pas convaincu beaucoup d'agents : 3 réponses favorables.

Enfin, si un agent a un proche (conjoint, enfant) qui est reconnu comme personne « fragile » au sens du COVID 19 il doit passer par le médecin de prévention pour savoir s'il doit travailler ou être positionné en autorisation d'absence particulière.

Suite à une demande de précision concernant les agents empêchés et la mise en place d'une rotation, la direction précise qu'un agent empêché « fragile » peut entrer dans la rotation mais uniquement en télétravail. Concernant les agents empêchés « garde d'enfant » ils peuvent entrer dans la rotation, en télétravail ou sur site, soit de fait lorsqu'ils disposent d'une solution de garde alternée et peuvent ainsi se libérer certains jours, soit, à leur demande quand ils considèrent pouvoir se libérer.

MOYENS DE PROTECTION

→ Masques : les masques reçus en fin de semaine dernière sont livrés dans les services depuis hier (essentiellement pour les trésoreries hospitalières et les services faisant de l'accueil) avec un mode d'emploi pour une bonne utilisation, cette dotation étant prévue pour 8 jours. La question a été posée concernant les dernières infos tendant à généraliser le port d'un masque (spécifique ou alternatif) : le directeur a pour l'instant botté en touche se prévalant uniquement des situations d'accueil.

→ Entretien des locaux/approvisionnement en produits désinfectants: cela ne pose actuellement pas de souci particulier et les différents sites sont réapprovisionnés au gré des demandes.

RESTAURATION COLLECTIVE

Le décret sur l'indemnisation des frais de repas des agents (travaillant en présentiel sur l'exécution de missions inscrites au PCA) sur la base des frais de missions a été signé par les ministres mais n'a, a priori, pas encore été publié au journal officiel : le directeur s'est engagé à les faire appliquer dès qu'il aura eu les textes et précisions sur les conditions de la mise en œuvre de cette indemnisation.

MEDECIN DE PREVENTION

La bonne nouvelle du jour ! Un Médecin de prévention pour le département de Vaucluse a enfin pu être recruté et le Docteur Nadine BEAUD'HUIN sera affectée, à compter du 1er

mai 2020, comme médecin de prévention au sein du bureau Santé et Sécurité au Travail, et prendra ses fonctions à Avignon.

Dans l'attente de cette prise de fonctions, le médecin de prévention coordonnateur Mme VERDIERE-RODRIGUES continuera à effectuer l'intérim et reste disponible, notamment pour tout ce qui touche à la gestion médicale de cette crise sanitaire.

EXERCICE DES MISSIONS

- ➔ Fonds de solidarité : bien que géré en centrale, les SIE devraient être malgré tout fortement impactés, notamment au niveau des « rejets » (essentiellement liés à des problématiques de RIB)
- ➔ SDIF : une nouvelle mission, a priori marginale, a été rajoutée au PCA et nécessite le retour en présentiel par rotation d'un géomètre. Il s'agit du traitement non télétravaillable de certains documents d'arpentage indispensables à la validation de dossiers au niveau des SPF/SPFE.
- ➔ Campagne IR : en attente d'un cadrage national (aussi bien au niveau stratégique qu'opérationnel) par la DG certainement pas avant la semaine prochaine, le Directeur nous a indiqué avoir commencé tout de même à y travailler et réfléchir avec les responsables de SIP, notamment sur l'organisation matérielle afin de pouvoir continuer à respecter les mesures de distanciation sociale avec des équipes en présentiel qui vont être plus « étoffées ». 75 Plexiglas ont été commandés pour être installés aux banques d'accueil et dans les boxes. Le DDFIP a bien précisé que si un box ne disposait pas de cette protection, le box serait condamné. Nous resterons extrêmement vigilants sur ces points, car, si la campagne va commencer sans accueil physique, la santé de chacune et chacun restera notre priorité et il est hors de question que cette campagne mette en danger qui que ce soit.

A cette occasion, il nous a été également précisé qu'une vingtaine de PC portables devrait être fournie par la DISI entre cette semaine et la mi-mai : pour l'instant, 13 d'entre eux seraient affectés pour la campagne IR dans les SIP. Une acquisition de téléphones portables professionnels est à l'étude pour permettre de remplir « à distance » la mission d'accueil téléphonique.

Bien évidemment, nous attendons d'avoir des éléments plus précis et plus concrets sur la mise en œuvre et le déroulement de cette campagne IR qui, selon ce contexte, sera très particulière : n'hésitez surtout pas à nous faire part de vos interrogations, questionnements, doutes.

GESTION DES CONGES

En réponse à notre interrogation sur le sujet de la gestion des congés pendant le confinement, le Directeur nous a dit être dans l'attente d'un cadrage de la DGAFP mais il a apporté cependant les précisions suivantes :

→ - les congés posés et validés avant la période de confinement (et qui interviendraient durant ce dernier) sont maintenus s'ils sont compatibles avec le fonctionnement du service dans le cadre du PCA, avec l'arbitrage du chef de service. Toutefois, nationalement d'après nos infos, la DG a fait passer un message de bienveillance. La pratique doit être calée sur la situation réelle des personnels et chaque cas appréhendé avec bon sens et bienveillance.

→ les agents affectés sur des missions PCA et qui souhaiteraient poser des congés durant la période de confinement sont dans un « régime de droit commun » et ont la possibilité de les demander : ils peuvent donc être accordés, là aussi sous réserve de nécessité de service en lien avec le PCA.

Conclusion : la même que la semaine dernière !!!!

La période actuelle ressemble toujours au « calme » avant la tempête qui s'annonce, et cette tempête se nomme « campagne IR »... Espérons que la DGFIP, et au-delà nos ministères, ne soit pas tentée de faire de ce moment le test en grandeur nature d'une certaine fin du confinement.

Et surtout, faites nous remonter toutes les infos du terrain afin de pouvoir continuer à faire valoir nos droits dans le cadre de ces audioconférences.

Prochaine audioconférence avec la DDFIP : jeudi 09 avril 2020 à 11h.